

Centre de Formation des Personnels de Santé
Centre Hospitalier Intercommunal de Mont de Marsan et du Pays des Sources
Site Sainte Anne
40024 Mont de Marsan
05 58 05 20 45
Directrice : Mme MALICHECQ Dominique

N° Siret : 26400428400115

N° de déclaration d'existence : 7240P003640

« Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée »

Année 2023

La formation « Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien être de la personne âgée », répond à l'instruction N° DGOS/RH1/DGCS/2021/8 du 6 janvier 2021 relative au renforcement des compétences des Agents des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ) pour faire face aux besoins accrus d'aides-soignants dans le secteur du grand âge.

Elle propose aux Agents de Service Hospitalier (ASH) et/ou Agents de Service :

- ✓ d'acquérir des connaissances indispensables pour accompagner des personnes âgées dans la réalisation des soins inhérents à l'hygiène et au confort, l'alimentation, l'élimination, le sommeil... dans une approche relationnelle, en toute sécurité, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants
- ✓ d'être dispensés des épreuves de sélection à l'entrée en Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) s'ils souhaitent s'engager dans un projet de parcours de formation qualifiant d'aide-soignant.

L'admission directe en IFAS suppose :

- ✓ que les limites des quota ne soit pas atteintes
- ✓ une ancienneté de service cumulée d'au moins 6 mois en équivalent temps plein, effectués au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou dans des services d'accompagnement d'aide au domicile de personnes
- ✓ de joindre au dossier d'inscription l'attestation de suivi de la formation continue de 70H relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée qui sera remise en fin de formation

➤ PREREQUIS

- ✓ pas de condition de qualification pré-requise ;
- ✓ être ASH en poste depuis au moins 3 mois dans les EHPAD, SAAD et/ou les établissements de santé publics ou privés ;
- ✓ être volontaire et sélectionné par son employeur ;
- ✓ retourner le livret de positionnement dûment complété et signé au Centre de Formation des Personnels de Santé de Mont-de-Marsan. (en annexe jointe)

➤ **COMPETENCE**

- ✓ Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée.

➤ **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

En participant à l'ensemble de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- ✓ accompagner une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie ;
- ✓ réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en respectant les critères de qualité des soins.

➤ **INTERVENANTS**

- ✓ Mme FUENTES, AMP titrée Assistant de Soins en Gériatrie, Titulaire d'un Diplôme Inter Universitaire Gériatrie Sociale ;
- ✓ M. CARPE Guillaume, psychologue en EHPAD sur le Centre Hospitalier Intercommunal de Mont-de-Marsan et du Pays des Sources;
- ✓ Mme LANUSSE Elsa, ergothérapeute Diplômée d'Etat ;
- ✓ Cadres de santé formateurs en IFAS ;
- ✓ Aides-Soignants en exercice professionnel ;
- ✓ Mme DUPOUY Stéphanie, cadre de santé formateur, coordinatrice pédagogique de la Formation Professionnelle Continue au CFPS de Mont de Marsan.

➤ **CONTENU**

- ✓ Module 1 : Prendre soin de la personne âgée
 - Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respect et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée ;
 - Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés) ;
 - Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile.
- ✓ Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée
 - La posture professionnelle (bienveillance, empathie) ;
 - L'observation de la personne âgée ;
 - La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie ;
 - La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe ;
 - Organisation du travail en équipe ;

- L'éthique professionnelle / confidentialité /secret professionnel / comportement professionnel.
- ✓ Module 3 : Protéger la personne âgée
 - La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 ;
 - Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains ;
 - La prévention des chutes.
- ✓ Module 4 : Aider à la réalisation des soins
 - Préalables aux soins : critères de qualité de soin ;
 - Respect/intimité dans les soins ;
 - Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne ;
 - Ergonomie : gestes et postures ;
 - La transmission des informations.

➤ METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Les outils pédagogiques utilisés doivent faciliter la réflexion sur l'action à des fins de professionnalisation :

- ✓ Travaux en groupe restreints ;
- ✓ Analyse de situations ou de pratiques professionnelles ;
- ✓ Apports de connaissances ;
- ✓ Retour d'expérience à distance la dernière journée programmée à distance.

➤ HORAIRES, LIEU et DATES

- ✓ Chaque journée de formation débute à 9H00 et s'achève à 17H00 (1H00 de pause déjeuner) ;
- ✓ Les stagiaires se rendront au Centre de Formation des Personnels de Santé ;
- ✓ La **1^{ère} session de formation** se déroule au printemps, selon le calendrier suivant :
 - lundi 27, mardi 28 Février 2023
 - Mercredi 1^{er}, mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 Mars 2023
 - Mardi 2, Mercredi 3, Jeudi 4 et mardi 30 mai 2023
- ✓ La **2^{nde} session de formation** se déroule à l'automne, selon le calendrier suivant :
 - Lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 Septembre 2023
 - Mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 Octobre 2023
 - mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 Novembre 2023
 - Vendredi 1^{er} Décembre 2023

➤ LOGISTIQUE

- ✓ Le parking du CFPS est accessible 24/24H et le stationnement gratuit.

Nous vous invitons à anticiper quelque peu l'horaire d'arrivée, au regard du nombre d'apprenants qui se rend sur place.

- ✓ Pour déjeuner, il est possible de
 - se restaurer au self situé sur le site, pour un montant de 7,70€ facturé à l'établissement employeur ;
 - de porter son repas conditionné et de le consommer sur place dans le lieu de convivialité du CFPS (micro-ondes) ;
 - acheter dans un distributeur des produits transformés sucrés et salés (attention toutefois : élèves et étudiants sont nombreux sur site)

Deux distributeurs proposent également dans le hall des boissons chaudes (cafés, chocolat, thés, potages ou autres plaisirs gourmands) réglables en monnaie ou carte bancaire.

- ✓ Un bloc notes est remis à chaque participant.

➤ TARIF

- ✓ 1100 euros la session de formation
- ✓ Toute pré-réservation ou inscription annulée entre 1 mois et 14 jours, induit le paiement d'une indemnité correspondant à 30% du montant dû pour cette place ou personne
- ✓ L'échange entre deux personnels est possible jusqu'au dernier moment et n'entraîne aucune pénalité
- ✓ Si l'inexécution totale ou partielle de la prestation est imputable à l'organisme de formation ou résulte d'éléments extérieurs, aucune somme ne pourra être exigée.